



Certificat de Préposé au Tir - CPT

Nature

Formation qualifiante en vue d'un Certificat de niveau **III**

Durée

35 heures

Objet

Ce stage prépare à l'examen du Certificat de Préposé au Tir. Dans le cadre des réglementations relatives à l'emploi des explosifs, le préposé au tir est chargé de la mise en œuvre des substances explosives et de la réalisation du tir en appliquant et en faisant respecter les règles de sécurité. Le préposé au tir exerce son activité dans les mines, carrières, travaux publics et dans des travaux industriels divers réalisés à l'explosif.

Auditoire

Les auditoires concernés sont constitués principalement de salarié dont les fonctions impliquent la mise en œuvre des explosifs et la réalisation des tirs de mine et/ou carrière.

Effectif

12 à 15 personnes par session.

Niveau préalable requis

Pas de préalable requis spécifiques.



Conditions de formation

La formation est assurée par un technicien issu du terrain et disposant d'une expérience reconnue en carrières et chantiers de travaux publics. Elle fait largement appel aux manipulations en salle de matériels, produits et accessoires réels et factices, aux exercices pratiques sur site et à l'utilisation de matériels audiovisuels.

Supports pédagogiques : exposés, films vidéo, manuel CPT, travaux pratiques sur site

Diplômes, titres et références des formateurs

Formateur agréé ayant une validation DIMENC.